

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00218

Numéro SIREN : 343 541 363

Nom ou dénomination : SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2021 sous le numéro de dépôt 28161

Le Président (1)

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Cédric L'ÉTIAI

Désignation de l'entreprise : SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 0000 Rue de l'Industrie 33530 BASSENS Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 3 4 3 5 4 1 3 6 3 0 0 0 1 0 Néant \*

				Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	111 225	0
		Fonds commercial (1)	AH	AI	45 737	0
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	122 404	0
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	179 040	19 050
		Constructions	AP	AQ	12 513 563	1 973 297
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	61 963 283	13 846 863
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 190 237	415 953
		Immobilisations en cours	AV	AW	1 223 117	1 223 117
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	2 198	2 198	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	77 350 803	59 870 325	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 577 473	329 304
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	9 128 657	72 955
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 571 232	2 571 232
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	39 072	39 072	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	13 316 434	402 259	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	90 667 237	60 272 584	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CR	
Clause de réserve de propriété : *				(3) Part à plus d'un an	42 745	
Immobilisations :				Stocks :		
				Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 2 000 000 .....)			DA	2 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	200 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )			DG		
	Report à nouveau			DH	6 090 523	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	2 036 137	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	10 326 660	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
<b>TOTAL (II)</b>			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	40 694	
	Provisions pour charges			DQ	143 705	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	184 399	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )			DV	7 947 873	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 184 893	
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 178 731	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	27 426	
Compte régul.	Autres dettes			EA	81 670	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	463 000	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	19 883 594		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	30 394 653		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	19 883 594	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEESNéant  \*

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	237	FB	FC	237	
	Production vendue { biens * services *	FD	275 548	FE	FF	275 548	
		FG	37 036 272	FH	FI	37 036 272	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	37 312 057	FK	FL	37 312 057	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	1 341 619	
	Autres produits (1) (11)				FQ	4 945	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	38 658 622
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	-968	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	3 070 524	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	-278 190	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	17 791 741	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	2 805 216	
	Salaires et traitements*				FY	6 661 404	
	Charges sociales (10)				FZ	3 014 458	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	2 210 560
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	254 296
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	74 196	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	35 603 237	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	3 055 385	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 487	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	3 487	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	131 808	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	131 808	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	-128 320	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	2 927 065	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES

Néant  \*

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 908	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	20 000	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	26 908	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	-26 908	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	225 089	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	638 931	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	38 662 109	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	36 625 972	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	2 036 137	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	129 045	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	926 905	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amendes	470			
Pénalités de retard marché et paiement	6 438			
Provision pour litige	20 000			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES</u>				* _____		Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations					
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	279 363	KE	KF	2	
CORPORELLES	Terrains				KG	179 040	KH	KI	0	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	0
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM	9 764 152	KN	KO	13 759
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	2 456 569	KQ	KR	53 651
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	60 376 705	KT	KU	1 156 920
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	93 975	KW	KX	0
	Matériel de transport*					KY	32 781	KZ	LA	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	405 298	LC	LD	12 206
	Emballages récupérables et divers *					LE	569 400	LF	LG	47 826
	Immobilisations corporelles en cours				LH	1 157 141	LI	LJ	LK	749 818
	Avances et acomptes				LK		LL	LM		
	TOTAL III				LN	75 035 060	LO	LP		2 034 180
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T	
		Autres participations				8U		8V	8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	6 098	IU	IV	1 000		
TOTAL IV				LQ	6 098	LR	LS	1 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	75 320 521	ØH	ØJ		2 035 182	
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	LV	LW	279 365	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	179 040	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB	0	MC	
		Sur sol d'autrui			IR	-119 325	MD	ME	9 897 236	MF
	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS	-106 107	MG	MH	2 616 327	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	-429 658	MJ	MK	61 963 283	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	MN	93 975	MO
		Matériel de transport			IV		MP	MQ	32 781	MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	MT	417 504	MU
	Emballages récupérables et divers *				IX	-28 752	MV	MW	645 978	MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY	683 842	MZ	NA	1 223 117	NB
Avances et acomptes				NC		ND	NE		NF	
TOTAL III				IY	0	NG	NH	77 069 240	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations				IO	ØX	ØY	ØZ		
	Autres titres immobilisés				II	2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ	NK	2 198	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	0	ØK	ØL	77 350 803	ØM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *								
<b>CADRE A</b>																		
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>																		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL		EM							
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			279 363		PF							
Terrains			PI			159 990			PJ		0							
Constructions			Sur sol propre			PM			PN		0							
			Sur sol d'autrui			PR			7 198 313			PS		237 438				
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			2 006 187			PW		59 391							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			46 346 641			QA		1 769 779							
Autres immobilisations			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			89 973		QE		929					
corporelles			Matériel de transport			QH			25 953		QI		1 516					
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			364 840			QM		16 502				
			Emballages récupérables et divers			QP			149 569			QR		125 003				
TOTAL III			QU			56 341 466			QV		2 210 558		QW		QX		58 552 023	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			56 620 829			ØP		2 210 560		ØQ		ØR		58 831 389	
<b>CADRE B</b>																		
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>																		
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions		Sur sol propre		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3				
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6				
		Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4				
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2				
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO				
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NL)		NY				Total général non ventilé (NW+NY)		NZ				
<b>CADRE C</b>																		
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice								
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8								
Primes de remboursement des obligations								SP		SR								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEESNéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	DB	DA	DB	DC
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	6A	6B	6C	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	0Z	0B	0A
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	0G	0T	0B
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UE	UF	
	- financières	UG	UG	UH	
	- exceptionnelles	UJ	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 198	UV	0	UW	2 198			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	42 745		0		42 745			
	Autres créances clients		UX	9 085 912		9 085 912					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) U0 )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	3 786		3 786					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	3 071		3 071					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 096 277		1 096 277				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	8 218		8 218				
	Groupe et associés (2)		VC	0		0					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 459 880		1 459 880					
	Charges constatées d'avance		VS	39 072		39 072					
	<b>TOTAUX</b>			VT	11 741 159	VU	11 696 216	VV	44 943		
RENVOS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 184 893		6 184 893						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 119 983		1 119 983						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	987 598		987 598						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 544 590		1 544 590					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 526 560		1 526 560					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	27 426		27 426						
Groupe et associés (2)		VI	7 947 873		7 947 873						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	81 670		81 670						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	463 000		463 000						
<b>TOTAUX</b>			VY	19 883 594	VZ	19 883 594					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <b>SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES</b>		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2020					
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	2 036 137		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WB	0		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	17 513		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	10 327		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	)		
	Amendes et pénalités		WI	279 937	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	280 407	
			WJ	470	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ	0	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	638 931		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					}	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		
								- imposées au taux de 0 %	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					}	- Plus-values nettes à court terme		
							- Plus-values soumises au régime des fusions		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
						<b>TOTAL I</b>	<b>WR</b>	<b>2 983 315</b>	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU	549 386	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					}	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		
							- imposées au taux de 0 %		
						}	- imposées au taux de 19 %		
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		
						}	- imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY	
	Majoration d'amortissement*							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	pp	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	131 670	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	) XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont deduct* exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>	<b>XH</b>	<b>701 419</b>	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	2 281 896	
					déficit (II moins I)			XJ	0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	2 281 896	XO

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARP INDUSTRIES AQUITAIN PYRENEES</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
		8X	8Y	
		8Z	9A	
		9B	9C	
Provisions pour dépréciation *				
REPRISE PROV. IMMO CONSTRUCTION - PROCINER		9D	9E	340 294
		9F	9G	
		9H	9J	
Charges à payer				
Participation à l'effort de construction		9K	28 487	9L 26 316
Participation des salariés		9M	225 089	9N 162 428
Contribution sociale de solidarité (Organic)		9P	26 361	9R 20 348
		9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	279 937	YO 549 386
			↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	5 967 586	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 747 937		Dividendes	ZE	1 625 000					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
	<b>TOTAL I</b>	ØF	7 715 523		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	6 090 523					
			<b>TOTAL II</b>	ZH	7 715 523							
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance										YT	4 668 629
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	775 921	XQ	923 137			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	829 333
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	1 725 552
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES	17 887	ST	9 645 091			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	17 791 741
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	2 308 288			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	2 805 216	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	6 969 390
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	4 250 821
DIVERS	- Montant brut des salaires *										ØB	6 320 143
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,35 %
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	2 281 896	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	0			
				Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 032 1003 2001 04				

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES \* Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	0
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❹+❺+❻-❸-❸
	À 19 %, 16,5 % ❶ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ❶ ❷		
Moins-values nettes N	0	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : <u>SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2020</u> et clos le : <u>31/12/2020</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP	163,10	
Dont apprentis	YF	2	
Dont handicapés	YG	7	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	37 312 057	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1		OX	37 312 057
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4 945	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	278 190	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	911 772	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	1 194 907
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON	3 069 556	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	16 868 604	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	147 216	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	1 801 702	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	74 196	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	21 961 274
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 16 545 690
<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	16 545 690
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé de dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F

2021

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 3 4 3 5 4 1 3 6 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES

ADRESSE (voie) 0000 Rue de l'Industrie

CODE POSTAL 33530

VILLE BASSENS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 125 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination SARP INDUSTRIES

N° SIREN (si société établie en France) 303772982 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 125 000

Adresse : N° 427 Voie ROUTE DU HAZAY

Code Postal 78520 Commune LIMAY Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1  
1 (1)Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 3 4 3 5 4 1 3 6 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES

ADRESSE (voie) 0000 Rue de l'Industrie

CODE POSTAL 33530

VILLE BASSENS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# SARP INDUSTRIES AQUITAINE-PYRENEES

## SIAP

Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 €

Siège social : Rue de l'Industrie – 33530 BASSENS

RCS BORDEAUX 343 541 363

### RAPPORT DE GESTION ANNUEL EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la Loi et des Statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les convocations prescrites vous ont été adressées dans les formes et délais statutaires et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les Statuts de votre Société ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

#### SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un fait marquant de l'exercice.

Leurs conséquences économiques ont amené votre Société à mettre en œuvre, dès le début de l'épidémie, des mesures pour assurer la continuité du service auprès de ses clients. Les cellules de crise ont été activées, les plans de continuité enclenchés et des mesures économiques ont été mises en place.

Par conséquent, et ainsi que vous pourrez le constater à la lecture des résultats de l'exercice 2020, la stabilité financière de votre Société n'est pas remise en cause.

#### 1) Activité

En 2020, Siap a acquis auprès de la société Sevia le fonds de commerce de collecte, tri, transit et regroupement de déchets conditionnés sur le site de Bassens.

Par ailleurs, l'année 2019 avait été marquée par un sinistre qui avait pesé à la fois sur le chiffre d'affaires et les coûts de sous-traitance.

La progression de 18% du chiffre d'affaires en 2020 est donc la résultante de ces deux éléments que les effets de la pandémie sont toutefois venus compenser.

Le résultat d'exploitation progresse de 18% pour atteindre 3.055 k€, encore en retrait par rapport au niveau de référence de 2018.

#### 2) Recherche et développement

Notre société n'exerce pas d'activité de recherche et développement.

### 3) Investissements

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 2.034 K€ en 2020 contre 2.803 K€ en 2019 et concernent principalement :

✓	Ligne Dasri	876 K€
✓	Centrifugeuse	305 K€
✓	Zone Est	198 K€
✓	Lacq	188 K€
✓	Ligne DID	115 K€
✓	Evapo Flash	110 K€
✓	Sécurité	81 K€
✓	Divers	161 K€

### 4) Information sur les délais de paiement fournisseurs à la clôture du dernier exercice

Au présent rapport est joint, conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître le solde des factures reçues et émises non réglées dont le terme est échu à la date de clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2020 décomposé par date d'échéance (annexe 1).

### 5) Résultats

EN Euros	2019	2020
Chiffre d'Affaires	31 577 554 €	37 312 057 €
Produits d'exploitation	34 671 416 €	38 658 622 €
Charges d'exploitation	32 091 251 €	35 603 237 €
Résultat d'exploitation	2 580 166 €	3 055 385 €
Résultat financier	-107 890 €	-128 320 €
Résultat courant impôt	2 472 275 €	2 927 065 €
Résultat exceptionnel	-47 243 €	-26 908 €
Participation des salariés	162 428 €	225 089 €
Impôt sur les bénéfices	514 667 €	638 931 €
€Résultat de l'exercice	1 747 937 €	2 036 137 €

L'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice de 2.036.137€ contre un bénéfice de 1.747.937€ au titre de l'exercice précédent.

#### CESSION DE PARTICIPATION

Notre société n'a procédé à aucune cession de participation au cours de l'exercice écoulé.

#### DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 dudit Code s'élève à **17.513,00 Euros** au titre de l'exercice et que l'impôt supporté à ce titre est de **4.903,64 Euros**.

## **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Conformément à l'article L.225-37-4 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice.

## **TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices (annexe 2).

## **SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous vous signalons qu'aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'arrive à échéance.

## **REPARTITION DU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

**SARP Industries possède 100 % du capital social**

Nous n'avons été informés d'aucune modification intervenue au cours de l'exercice écoulé.

## **PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que les salariés ne détiennent aucune participation au capital de la société.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020**

Depuis la clôture de l'exercice et grâce aux mesures mises en place en 2020, la poursuite de la crise sanitaire du Covid-19 n'a pas affecté de manière significative notre Société.

Les comptes de la société SIAP pour l'année 2020 ont été arrêtés par le Président le 11 janvier 2021. Postérieurement à cette date, la société SIAP a perçu un remboursement des assurances au titre des pertes d'exploitation suite au sinistre intervenu le 25 février 2019. Le montant perçu est supérieur au produit à recevoir constaté au bilan dans les comptes de l'année 2020, l'impact positif sera pris en compte dans les comptes de l'année 2021.

## **PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2021**

Des incertitudes demeurent quant à l'évolution de la pandémie et de ses conséquences économiques. Néanmoins, comme en 2020 la Société saura les surmonter sans dévier de la trajectoire de croissance rentable, pérenne et créatrice de valeur au service de l'environnement et du développement durable.

L'année 2021 devrait être celle de la consolidation en finalisant l'intégration des activités acquises et en poursuivant notre développement grâce à la qualité de nos outils.

## RESULTAT - AFFECTATION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, de la manière suivante :

▪ Bénéfice de l'exercice :	2.036.137,10 €
▪ Report à nouveau voté lors de l'AG du 04/06/2020	6.090.522,99 €
<b>Total distribuable</b>	<b>8.126.660,09 €</b>

Comme suit :

▪ Dividende à l'actionnaire unique :	2.000.000,00 €
▪ Le solde au compte " Report à nouveau "	6.126.660,09 €
<b>Total</b>	<b>8.126.660,09 €</b>

L'Actionnaire Unique fixe le dividende à **16,00 Euros** pour chacune des 125.000 actions composant le capital social et y ayant droit du fait de leur date de jouissance.

Ce dividende est éligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques prévue à l'article L.158.3 du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons l'évolution du dividende au cours des trois derniers exercices :

	2017	2018	2019	2020
	€	€	€	€
Nombre d'actions	125 000	125 000	125 000	125 000
Dividende net unitaire	13,00 €	13,00 €	13,00 €	16,00 €
Avoir fiscal				
<b>Montant total distribué</b>	<b>1 625 000 €</b>	<b>1 625 000 €</b>	<b>1 625 000 €</b>	<b>2 000 000 €</b>
Montant total distribué éligible à la réfaction				
Montant total distribué non éligible à la réfaction	1 625 000 €	1 625 000 €	1 625 000 €	2 000 000 €

Nous vous proposons que le dividende soit mis en paiement à l'issue de l'Assemblée Générale.

\* \* \*

\*

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents. Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires

Après que Monsieur le Commissaire aux Comptes vous aura donné lecture de son rapport, nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes de la Société et l'affectation des résultats. Nous soumettrons également à votre agrément les opérations visées aux articles L227-10 du Code de Commerce et vous proposerons de donner quitus de leur gestion au Président et au Directeur Général en fonction au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à voter le texte des décisions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cédric L'ELCHAT', written in a cursive style.

**Le Président  
Cédric L'ELCHAT**

**INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET DES CLIENTS A LA CLOTURE DU DERNIER EXERCICE**

Société	SIAP
Chiffre d'affaires TTC	44 201 447 €
Total des Achats sur l'année TTC	25 112 118 €

	Article D. 441-II : Factures <u>reçues</u> , non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-II : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	Non échues	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	Non échues	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombres de factures concernées	533	67	8	5	6	86	1886	647	192	87	169	1095
Montant total des factures concernées TTC	2 218 492	260 440	819	808	14 160	274 590	4 565 526	1 440 133	426 674	211 618	235 656	2 314 081
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	8,83%	1,04%	0,00%	0,00%	0,06%	1,09%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							10,31%	3,25%	0,96%	0,48%	0,53%	5,23%

# SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES

## SIAP

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 000 €

Siège social : Rue de l'Industrie - 33530 BASSENS

RCS BORDEAUX B 343 541 363

### DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU JEUDI 10 JUIN 2021

#### Proposition de la décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

#### TROISIEME DECISION

L'Actionnaire Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

▪ Bénéfice de l'exercice :	2.036.137,10 €
▪ Report à nouveau voté lors de l'AG du 04/06/2020	6.090.522,99 €
<b>Total distribuable</b>	<b>8.126.660,09 €</b>

Comme suit :

▪ Dividende à l'actionnaire unique :	2.000.000,00 €
▪ Le solde au compte " Report à nouveau "	6.126.660,09 €
<b>Total</b>	<b>8.126.660,09 €</b>

L'Actionnaire Unique fixe le dividende à **16,00 €** pour chacune des 125.000 actions composant le capital social et y ayant droit du fait de leur date de jouissance.

Ce dividende est éligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques prévue à l'article L.158.3 du Code Général des Impôts.

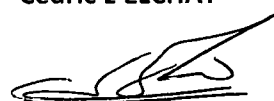
Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons l'évolution du dividende au cours des trois derniers exercices :

	2017	2018	2019	2020
	€	€	€	€
Nombre d'actions	125 000	125 000	125 000	125 000
Dividende net unitaire	13,00 €	13,00 €	13,00 €	16,00 €
Avoir fiscal				
<b>Montant total distribué</b>	<b>1 625 000 €</b>	<b>1 625 000 €</b>	<b>1 625 000 €</b>	<b>2 000 000 €</b>
Montant total distribué éligible à la réfaction				
Montant total distribué non éligible à la réfaction	1 625 000 €	1 625 000 €	1 625 000 €	2 000 000 €

Cette décision est adoptée

#### Décision de l'Actionnaire Unique du jeudi 10 juin 2021

Le Président  
Cédric L'ELCHAT





KPMG Audit  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

SARP INDUSTRIES AQUITAINE  
PYRENEES - SIAP  
Société par Actions Simplifiée  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

**COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A L'ORIGINAL**

Le Président  
Rodric L'ELCHAT

Exercice clos le 31 décembre 2020  
SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES - SIAP  
Société par Actions Simplifiée  
Rue de l'Industrie 33530 BASSENS  
Ce rapport contient 44 pages

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une société de droit anglais  
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles et du Centre

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



KPMG Audit  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES - SIAP** **Société par Actions Simplifiée**

Siège social : Rue de l'Industrie 33530 BASSENS  
Capital social : €2.000.000

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique de la société SARP INDUSTRIES AQUITAINE  
PYRENEES -SIAP,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES - SIAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment en ce qui concerne les créances clients et les provisions pour risques et charges telles que décrites dans le paragraphe des règles et méthodes comptables de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



**SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES - SIAP**  
**Société par Actions Simplifiée**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
*Exercice clos le 31 décembre 2020*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 9 juin 2021

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Griton', written over a horizontal line.

Baudouin Griton  
Associé

## **COMPTES ANNUELS**

**Société : SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES**

**Forme juridique : Société par actions simplifiée**

**Siège social : Rue de l'Industrie 33530 BASSENS**

**Date de clôture : 31/12/2020**

## Sommaire

<u>Bilan - Actif.....</u>	<u>4</u>
<u>Bilan - Passif.....</u>	<u>5</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>6</u>
<u>Compte de résultat (suite).....</u>	<u>7</u>
<u>ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....</u>	<u>8</u>
<u>Faits marquants de l'exercice.....</u>	<u>9</u>
<u>Evénements importants survenus depuis la clôture 2020.....</u>	<u>9</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>9</u>
<u>Convention comptable générale.....</u>	<u>9</u>
<u>Principales règles comptables.....</u>	<u>9</u>
<u>Changements de méthode.....</u>	<u>9</u>
<u>Immobilisations incorporelles et corporelles.....</u>	<u>9</u>
<u>Immobilisations incorporelles.....</u>	<u>10</u>
<u>Immobilisations corporelles.....</u>	<u>11</u>
<u>Immobilisations financières.....</u>	<u>11</u>
<u>Titres de participations.....</u>	<u>11</u>
<u>Autres immobilisations financières.....</u>	<u>11</u>
<u>Stocks.....</u>	<u>12</u>
<u>Créances.....</u>	<u>12</u>
<u>Valeurs mobilières de placement.....</u>	<u>12</u>
<u>Disponibilités.....</u>	<u>12</u>
<u>Opérations en devises.....</u>	<u>12</u>
<u>Méthode de comptabilisation des opérations financières.....</u>	<u>13</u>
<u>Instruments financiers dérivés.....</u>	<u>13</u>
<u>Opérations dérivés de taux.....</u>	<u>13</u>
<u>Opérations sur dérivés de change.....</u>	<u>13</u>
<u>Subventions d'investissement.....</u>	<u>13</u>
<u>Provisions réglementées.....</u>	<u>13</u>
<u>Provisions pour risques et charges.....</u>	<u>14</u>
<u>Provisions pour risques.....</u>	<u>14</u>
<u>Provisions pour charges.....</u>	<u>14</u>
<u>Informations complémentaires.....</u>	<u>14</u>
<u>Notion de résultat courant et exceptionnel.....</u>	<u>14</u>
<u>Indemnités de fin de carrière.....</u>	<u>14</u>
<u>ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AUX COMPTES DU BILAN ACTIF.....</u>	<u>15</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>16</u>
<u>Amortissements.....</u>	<u>17</u>
<u>Provisions.....</u>	<u>18</u>
<u>Stocks et en-cours.....</u>	<u>19</u>
<u>Créances clients.....</u>	<u>20</u>
<u>Autres créances.....</u>	<u>20</u>
<u>Valeurs mobilières de placement.....</u>	<u>20</u>
<u>Disponibilités.....</u>	<u>20</u>
<u>Charges constatées d'avance et produits à recevoir.....</u>	<u>21</u>
<u>Charges constatées d'avance.....</u>	<u>21</u>
<u>Produits à recevoir.....</u>	<u>22</u>
<u>ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AUX COMPTES DU BILAN PASSIF.....</u>	<u>23</u>
<u>Capital social et réserves.....</u>	<u>24</u>

<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>24</u>
<u>Composition du capital social.....</u>	<u>24</u>
<u>Subventions d'investissements.....</u>	<u>25</u>
<u>Provisions pour risques et charges.....</u>	<u>25</u>
<u>Emprunts obligataires.....</u>	<u>25</u>
<u>Autres emprunts et dettes financières.....</u>	<u>25</u>
<u>Dettes d'exploitation.....</u>	<u>25</u>
<u>Dettes diverses.....</u>	<u>25</u>
<u>Produits constatés d'avance et charges à payer.....</u>	<u>26</u>
<u>  Produits constatés d'avance.....</u>	<u>26</u>
<u>  Charges à payer.....</u>	<u>27</u>
<u>ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DETTES.....</u>	<u>28</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>29</u>
<u>ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>30</u>
<u>Chiffre d'affaires.....</u>	<u>31</u>
<u>Résultat d'exploitation.....</u>	<u>31</u>
<u>Résultat Financier.....</u>	<u>31</u>
<u>Résultat exceptionnel.....</u>	<u>32</u>
<u>Participation des salariés.....</u>	<u>33</u>
<u>Impôt sur les sociétés.....</u>	<u>33</u>
<u>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS.....</u>	<u>34</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>35</u>
<u>Situation fiscale différée ou latente.....</u>	<u>36</u>
<u>Rémunération en Action.....</u>	<u>37</u>
<u>Effectif moyen.....</u>	<u>37</u>
<u>Indemnités de Fin de Carrières.....</u>	<u>37</u>
<u>Intégration fiscale.....</u>	<u>38</u>
<u>Honoraires de commissariat aux comptes.....</u>	<u>38</u>
<u>Identité de la société consolidante.....</u>	<u>38</u>
<u>Tableau des filiales et des participations.....</u>	<u>39</u>
<u>Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices.....</u>	<u>40</u>
<u>ELEMENTS DE GESTION.....</u>	<u>41</u>
<u>Soldes intermédiaires de gestion (var %)......</u>	<u>42</u>
<u>Capacité d'autofinancement.....</u>	<u>43</u>
<u>Financmnt Standard.....</u>	<u>44</u>
<u>Flux trésor Standard.....</u>	<u>45</u>
<u>DETAIL DES COMPTES &amp; BALANCE.....</u>	<u>46</u>
<u>Détails du Bilan actif.....</u>	<u>47</u>
<u>Détails du bilan Passif.....</u>	<u>52</u>
<u>Compte de résultat - Détail des comptes.....</u>	<u>55</u>

**Bilan actif**

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	111 225	111 225	0	0
Fonds commercial	45 737	45 737	0	0
Autres immobilisations incorporelles	122 404	122 404	0	0
incorporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>279 365</b>	<b>279 365</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains	179 040	159 990	19 050	19 050
Constructions	12 513 563	10 540 265	1 973 297	1 636 990
Installations techniques, matériel	61 963 283	48 116 420	13 846 863	14 030 064
Autres immobilisations corporelles	1 190 237	774 284	415 953	471 119
Immobilisations en cours	1 223 117	0	1 223 117	1 157 141
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>77 069 240</b>	<b>59 590 960</b>	<b>17 478 280</b>	<b>17 314 364</b>
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	2 750
Autres immobilisations financières	2 198	0	2 198	3 348
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>2 198</b>	<b>0</b>	<b>2 198</b>	<b>6 098</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>77 350 803</b>	<b>59 870 325</b>	<b>17 480 478</b>	<b>17 320 462</b>
Matières premières, approvisionnements	1 577 473	329 304	1 248 169	1 187 880
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
<b>TOTAL Stock</b>	<b>1 577 473</b>	<b>329 304</b>	<b>1 248 169</b>	<b>1 187 880</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	9 128 657	72 955	9 055 702	7 786 170
Autres créances	2 571 232	0	2 571 232	3 968 645
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
<b>TOTAL Créances et divers</b>	<b>11 699 889</b>	<b>72 955</b>	<b>11 626 934</b>	<b>11 754 815</b>
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance	39 072	0	39 072	0
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>13 316 434</b>	<b>402 259</b>	<b>12 914 175</b>	<b>12 942 695</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
obligations (V)	0		0	0
Écarts de conversion actif (VI)	0		0	0
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>90 667 237</b>	<b>60 272 584</b>	<b>30 394 653</b>	<b>30 263 156</b>

**Bilan passif**

<b>BILAN-PASSIF</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Capital social ou individuel dont versé : 2 000 000	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
Report à nouveau	6 090 523	5 967 586
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 036 137</b>	<b>1 747 937</b>
<b>Sous-Total : Situation Nette</b>	<b>10 326 660</b>	<b>9 915 523</b>
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>10 326 660</b>	<b>9 915 523</b>
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	40 694	20 694
Provisions pour charges	143 705	143 705
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>184 399</b>	<b>164 399</b>
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	8 026
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	7 947 873	10 197 571
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>7 947 873</b>	<b>10 205 597</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 184 893	5 618 001
Dettes fiscales et sociales	5 178 731	3 884 641
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 426	82 795
Autres dettes	81 670	37 200
<b>TOTAL Dettes d'exploitation et divers</b>	<b>11 472 721</b>	<b>9 622 637</b>
Produits constatés d'avance	463 000	355 000
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>19 883 594</b>	<b>20 183 234</b>
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>30 394 653</b>	<b>30 263 156</b>

**Compte de résultat**

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	237	0	237	0
Production vendue biens	275 548	0	275 548	302 655
Production vendue services	37 036 272	0	37 036 272	31 274 899
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>37 312 057</b>	<b>0</b>	<b>37 312 057</b>	<b>31 577 554</b>
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 341 619	3 081 002
Autres produits			4 945	12 861
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>38 658 622</b>	<b>34 671 416</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-968	3 259
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			3 070 524	2 497 733
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-278 190	79 891
Autres achats et charges externes			17 791 741	17 654 359
Impôts, taxes et versements assimilés			2 805 216	894 649
Salaires et traitements			6 661 404	5 893 278
Charges sociales			3 014 458	2 646 917
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	2 210 560	2 369 816
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	254 296	33 554
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges			74 196	17 795
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>35 603 237</b>	<b>32 091 251</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>3 055 385</b>	<b>2 580 166</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			3 487	1 038
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>3 487</b>	<b>1 038</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			131 808	108 929
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>131 808</b>	<b>108 929</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-128 320</b>	<b>-107 890</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>2 927 065</b>	<b>2 472 275</b>

**Compte de résultat (suite)**

<b>COMPTE DE RESULTAT (suite)</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 908	13 438
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	33 804
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	20 000	0
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>26 908</b>	<b>47 243</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>-26 908</b>	<b>-47 243</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	225 089	162 428
Impôts sur les bénéfices (X)	638 931	514 667
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>38 662 109</b>	<b>34 672 455</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>36 625 972</b>	<b>32 924 517</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>2 036 137</b>	<b>1 747 937</b>

## **ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES**

## **Faits marquants de l'exercice**

---

Le 01/02/2020 a été acquis un fonds de commerce régional de collecte de déchets conditionnés des garages et ateliers mécaniques,

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un fait marquant de l'exercice. Leurs conséquences économiques ont amené la Société à mettre en oeuvre, dès le début de l'épidémie, des mesures pour assurer la continuité du service auprès de ses clients. Les cellules de crise ont été activées, les plans de continuité enclenchés et des mesures économiques ont été mises en place. Par conséquent, la stabilité financière de la société n'est pas remise en cause.

## **Événements importants survenus depuis la clôture 2020**

---

Les comptes de la société SIAP pour l'année 2020 ont été arrêtés par le Président le 11 janvier 2021. Postérieurement à cette date, la société SIAP a perçu un remboursement des assurances au titre des pertes d'exploitation suite au sinistre intervenu le 25 février 2019. Le montant perçu est supérieur au produit à recevoir constaté au bilan dans les comptes de l'année 2020, l'impact positif sera pris en compte dans les comptes de l'année 2021.

## **Règles et méthodes comptables**

---

### **Convention comptable générale**

---

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France (Règlement ANC 2016-07),

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

L'exercice arrêté le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

### **Changements de méthode**

---

Durant l'exercice 2020, la société a procédé à la révision du plan d'amortissement de ses immobilisations afin de refléter les évolutions techniques constatées, leur usure, leurs conditions d'utilisation et la politique de renouvellement de l'entreprise. La révision du plan d'amortissement constitue un changement d'estimation se traduisant par une modification prospective. Ainsi la révision du plan d'amortissement a conduit à un allongement des durées à compter du 1er janvier 2020. Les principales révisions sont les suivantes : fiche 2685 durée originale portée de 7 à 20 ans ; fiche 2592 durée originale portée de 20 à 30 ans ; fiche 2760 durée originale portée de 7 à 20 ans ; fiche 2680 durée originale portée de 7 à 10 ans.

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

---

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit et à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise.

**Immobilisations incorporelles**

Les fonds commerciaux sont évalués au coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement. La durée d'amortissement économique a été fixée selon le mode linéaire à 20 ans pour les fonds commerciaux dont la valeur unitaire est supérieure à 150K€. Les fonds commerciaux dont la valeur unitaire est inférieure à 150K€ sont amortis intégralement au cours de l'exercice d'acquisition. Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise :

	Mode	Durée
Concessions, brevets et droits similaires	Linéaire	1 an
Autres immobilisations incorporelles :	Linéaire	1 an

**Immobilisations corporelles**

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisation	Mode	Durée
Constructions :		
- Immeubles à usage d'habitation	Linéaire	35 ans
- Immeubles à usage de bureaux		8 à 33 ans
- Hangars, constructions en préfabriqué		8 à 33 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 25 ans
Installations et agencements	Linéaire	3 à 25 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

**Immobilisations financières****Titres de participations**

NEANT

**Autres immobilisations financières**

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

## **Stocks**

---

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production (prix de revient), qui comprend les consommations, les charges directes et les charges indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. En revanche, le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts des emprunts dédiés à la production sont :

- \* toujours exclus de la valorisation des stocks
- \* éventuellement inclus dans la valorisation des stocks

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

## **Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## **Valeurs mobilières de placement**

---

NEANT

## **Disponibilités**

---

Les comptes à terme assimilables à des liquidités sont enregistrés en disponibilités.

## **Opérations en devises**

---

Au cours de l'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contrevaieur en euros au cours du jour.

Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone euro figurent pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes, des créances et de leurs couvertures en devises hors zone euro à ce dernier cours est inscrite dans le poste « écart de conversion ».

Conformément à l'article 342-7 du Plan Comptable Général, les écarts de réévaluation de change des comptes de disponibilités en devises sont comptabilisés directement en résultat de change. De la même façon, les écarts de change sur comptes courants avec les sociétés liées qui sont assimilables par nature à des comptes de disponibilités sont comptabilisés directement en résultat de change.

**Méthode de comptabilisation des opérations financières**

---

Les opérations financières (prêts, emprunts, dérivés...) sont comptabilisées en date de valeur exceptées les opérations de « cash pooling » réalisées avec les filiales qui sont comptabilisées en date d'opération.

**Instruments financiers dérivés**

---

NEANT

**Opérations dérivés de taux**

---

NEANT

**Opérations sur dérivés de change**

---

NEANT

**Subventions d'investissement**

---

NEANT

**Provisions réglementées**

---

NEANT

## **Provisions pour risques et charges**

---

Ces provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. S'agissant de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressource, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

### **Provisions pour risques**

LITIGE URSSAF            20 694€

### **Provisions pour charges**

Les provisions pour charges correspondent aux engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite d'une part, et aux primes à verser au titre des médaille du travail d'autre part des anciens salariés PROCINER au 31/12/2016.

## **Informations complémentaires**

---

### **Notion de résultat courant et exceptionnel**

Les éléments des activités ordinaires mêmes exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont constatés en résultat exceptionnel.

### **Indemnités de fin de carrière**

En vertu de l'article L 123-13 du Code de Commerce, la société a pris l'option de ne pas comptabiliser la provision liée aux retraites et avantages similaires pris en faveur des salariés. Les informations y afférentes figurent dans les engagements hors bilan de l'annexe.

**ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS  
AUX COMPTES DU BILAN ACTIF**

**SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES**

## Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	279 363	0	2	
	Terrains	179 040	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	9 764 152	0	13 759	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 456 569	0	53 651	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 376 705	0	1 156 920	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	93 975	0	0	
	Matériel de transport	32 781	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	405 298	0	12 206	
	Emballages récupérables et divers	569 400	0	47 826	
	Immobilisations corporelles en cours	1 157 141	0	749 818	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>75 035 060</b>	<b>0</b>	<b>2 034 180</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	0	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	6 098	0	1 000	
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>6 098</b>	<b>0</b>	<b>1 000</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>75 320 521</b>	<b>0</b>	<b>2 035 182</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	279 365	0
	Terrains	0	0	179 040	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	-119 325	0	9 897 236	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-106 107	0	2 616 327	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-429 658	0	61 963 283	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements	0	0	93 975	0
	Matériel de transport	0	0	32 781	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	417 504	0
	Emballages récupérables et divers	-28 752	0	645 978	0
	Immobilisations corporelles en cours	683 842	0	1 223 117	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>77 069 240</b>	<b>0</b>
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	4 900	2 198	0
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0</b>	<b>4 900</b>	<b>2 198</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>0</b>	<b>4 900</b>	<b>77 350 803</b>	<b>0</b>

## Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		279 363	2	0	279 365		
Terrains		159 990	0	0	159 990		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	7 198 313	237 438	0	7 435 751		
	Installations générales, agencements	2 006 187	59 391	0	2 065 578		
Installations techniques, matériels et outillages		46 346 641	1 769 779	0	48 116 420		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	89 973	929	0	90 902		
	Matériel de transport	25 953	1 516	0	27 469		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	364 840	16 502	0	381 342		
	Emballages récupérables et divers	149 569	125 003	0	274 572		
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>56 341 466</b>	<b>2 210 558</b>	<b>0</b>	<b>58 552 023</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>56 620 829</b>	<b>2 210 560</b>	<b>0</b>	<b>58 831 389</b>		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M. Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
<b>CORPO.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acquis. de titre	0			0			0
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

## Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
<b>TOTAL (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	164 399	20 000	0	184 399
<b>TOTAL (II)</b>	<b>164 399</b>	<b>20 000</b>	<b>0</b>	<b>184 399</b>
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	1 379 231	0	340 294	1 038 936
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	111 403	217 901	0	329 304
Provisions sur comptes clients	110 979	36 395	74 420	72 955
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 601 613</b>	<b>254 296</b>	<b>414 714</b>	<b>1 441 195</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>1 766 012</b>	<b>274 296</b>	<b>414 714</b>	<b>1 625 594</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		254 296	414 714	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		20 000	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

## **Stocks et en cours**

---

**Les stocks** sont évalués à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée ainsi que des frais de stockage, selon la méthode *du coût unitaire moyen pondéré*.

**Créances clients**

---

CLIENTS	6879607
EFFETS A RECEVOIR	
CLIENTS DOUTEUX	42745
FACTURES A ETABLIR	2206305
<b>TOTAL</b>	<b>9128657</b>

**Autres créances**

---

PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	3786
SECURITE SOCIALE	3071
IMPOTS SOCIETES	0
DEBITEURS DIVERS	1468098
ETAT ET AUTRES	1096277
<b>TOTAL</b>	<b>2571232</b>

**Valeurs mobilières de placement**

---

NEANT

**Disponibilités**

---

NEANT





**ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS  
AUX COMPTES DU BILAN PASSIF**

**SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES**

**CAPITAL SOCIAL ET RESERVES****Variation des capitaux propres**

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 000 000						2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	200 000						200 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	5 967 586				122 937		6 090 523
Résultat de l'exercice	1 747 937	2 036 137		1 625 000	-122 937		2 036 137
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 915 523</b>	<b>2 036 137</b>	<b>0</b>	<b>1 625 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 326 660</b>

**Composition du capital social**

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	125 000			125 000	16 250 000
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
<b>Total</b>	<b>125 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>125 000</b>	

**Subventions d'investissements**

---

NEANT

**Provisions pour risques et charges**

---

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Autres provisions pour risques et charges	164 399	20 000	0	184 399
<b>TOTAL (II)</b>	<b>164 399</b>	<b>20 000</b>	<b>0</b>	<b>184 399</b>

**Emprunts obligataires**

---

NEANT

**Autres emprunts et dettes financières**

---

NEANT

**Dettes d'exploitation**

---

Fournisseurs	6 184 893
Dettes sociales	2 107 581
Dettes fiscales	<u>3 071 151</u>
<b>TOTAL</b>	<b>11 363 625</b>

**Dettes diverses**

---



**Charges à payer**

	<b>Montant</b>
FOURN.FNP INTRAGROUPE	1 065 843
FOURNISS. FACT. NON PARVENUES	2 628 122
FOURNISS. IMMO FACT.NON PARVENUES	25 272
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	80 258
PROVISION CONGES PAYES	597 321
PROV.PARTICIPATION SALARIES	225 089
AUTRES CHARGES A PAYER	11 277
PROVISION CHARGES CONGES PAYES	273 399
CHARGES A PAYER	45 000
IMPOTS TAXES CH A PAYER TAXE APPRENT	3 972
IMPOTS TAXES CH A PAYER ORGANIC	26 361
ETAT CHARGES A PAYER	20 000
ETAT CHARGES A PAYER-AUTRES	1 390 561
PROV.CS SUR FIN DE CDD	353
PROVISIONS DIN DE CDD	785
PROVISION PRIME DE BILAN	249 379
PROVISION PRIMES VACANCE	18 316
PROVISIONS SUR SALAIRES	15 235
PROV.CS SUR PRIME DE BILAN	119 697
PROV CS SUR PRIMES VACANCES	8 271
PROV.CS SUR SALAIRES	7 185
IMPOTS TAXES CH A PAYER FORMATION CONT	25 133
IMPOTS TAXES CH A PAYER EFFORT CONSTRUCT	28 487
IMPOTS TAXES CH A PAYER TVTS	9 999
	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 875 316</b>

## **ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DETTES**

**SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES**

**Etats des échéances des créances et des dettes**

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			0	0	0
Prêts			0	0	0
Autres immos financières			2 198	0	2 198
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>2 198</b>	<b>0</b>	<b>2 198</b>
Clients douteux ou litigieux			42 745	0	42 745
Autres créances			9 085 912	9 085 912	0
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0
Personnel et comptes rattachés			3 786	3 786	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			3 071	3 071	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		1 096 277	1 096 277	0
	Autres impôts		0	0	0
	Etat - divers		8 218	8 218	0
Groupes et associés			0	0	0
Débiteurs divers			1 459 880	1 459 880	0
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>			<b>11 699 889</b>	<b>11 657 144</b>	<b>42 745</b>
Charges constatées d'avance			39 072	39 072	0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>			<b>11 741 159</b>	<b>11 696 216</b>	<b>44 943</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0		
Prêts et avances consentis aux associés			0		
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		6 184 893	6 184 893	0	0
Personnel et comptes rattachés		1 119 983	1 119 983	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		987 598	987 598	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 544 590	1 544 590	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	1 526 560	1 526 560	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		27 426	27 426	0	0
Groupes et associés		7 947 873	7 947 873	0	0
Autres dettes		81 670	81 670	0	0
Dettes représentatives de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		463 000	463 000	0	0
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>19 883 594</b>	<b>19 883 594</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

**ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS  
AU COMPTE DE RESULTAT**

**SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES**

## Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	237	0	#DIV/0!
Production vendue biens	275 548	302 655	-9%
Production vendue services	37 036 272	31 274 899	18%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	37 312 057	31 577 554	18%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>37 312 057</b>	<b>31 577 554</b>	<b>18%</b>

## Résultat d'exploitation

A la clôture le résultat d'exploitation est de 3 055 385€

## Résultat Financier

A la clôture le résultat financier est de (128 320)€



## Participation des salariés

---

Conformément à l'accord de participation commun du personnel SIAP, il a été constitué une provision pour participation des salariés à hauteur de 225 089€.

## Impôt sur les sociétés

---

Ventilation de l'impôt :

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	2 927 065	638 931
Résultat exceptionnel	-26 908	0
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0
Contribution exceptionnelle		0
<b>TOTAL</b>	<b>2 900 157</b>	<b>638 931</b>

## **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

**SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES**

**Engagements hors bilan**

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Engagements donnés (à détailler)</b>				
ICPE	1 105 244	1 105 244	0	
CAUTION MAISON MERE	137 433	137 433		
Ministère de l'environnement	9 396	9 396		
	0			
	0			
	0			
<b>A.Total engagements liés à l'exploitation</b>	<b>1 252 073</b>	<b>1 252 073</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>B.Total engagements liés au financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>C. Total autres engagements donnés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>I. Total engagements donnés (A+B+C)</b>	<b>1 252 073</b>	<b>1 252 073</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Engagements reçus (à détailler)</b>				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>II. Total engagements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Engagements réciproques (à détailler)</b>				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>III. Total engagements réciproques</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Situation fiscale différée ou latente**

<i>Libellé</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>		
Provisions réglementées	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0	0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
<b>Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total passif d'impôt futur</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	0	0
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	279 937	209 092
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	0	0
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		0
<b>Total bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>279 937</b>	<b>209 092</b>
<b>Total actif d'impôt futur</b>	<b>72 308</b>	<b>54 008</b>
<b>Situation nette</b>	<b>72 308</b>	<b>54 008</b>

(1) Taux d'impôt :	25,83%	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	0,00%	31,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	0,00%	0,00%

## Effectif moyen

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	23	20	1	1	24	21
Agents de maîtrise	68	62			68	62
Employés et techniciens	9	9			9	9
Ouvriers	63	58			63	58
Autres					0	0
<b>TOTAL</b>	<b>163</b>	<b>149</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>164</b>	<b>150</b>

## Indemnités de Fin de Carrières

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite du personnel en activité résultent du régime à prestations définies pour le versement de l'indemnité de départ.

Les IFC sont liées aux dispositions de la convention collective de la chimie dont dépend la société SIAP et ils font l'objet d'une évaluation actuarielle par un actuaire indépendant

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités futures de fin de carrière sont déterminés en fonction de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié par application d'une méthode tenant compte des hypothèses d'évolution de salaires, d'inflation, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel.

L'ensemble des droits acquis au 31 décembre 2020 s'élève à un montant de 1 867 578 €. Aucune provision de cet engagement n'est inscrite dans les comptes.

## Intégration fiscale

Au cours de l'exercice 2001

SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES a opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement.

Cette option a été reconduite pour une nouvelle période de cinq ans à compter du 01 janvier 2016. Elle est renouvelable par tacite reconduction, Veolia Environnement SA est seule redevable envers l'Administration française de l'impôt courant calculé sur la base de l'ensemble. L'économie susceptible d'en résulter est acquise à l'intégrante : Veolia Environnement SA.

Cette option est sans incidence sur la charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES

## Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Veolia.

## Identité de la société consolidante

Les comptes de SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de :

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
VEOLIA ENVIRONNEMENT 21 Rue de La Boétie 75008 PARIS	SA	2.893.056.810,01	100%
SIREN	403 210 032		

Veolia Environnement a établi les états financiers consolidés du Groupe Veolia sous le numéro d'identification 403 210 032 RCS PARIS,

La copie des états financiers peut être obtenue au siège administratif situé 30, rue Madeleine Vionnet 93300 Aubervilliers

